



Le gouvernement lance de nouvelles attaques contre le statut des fonctionnaires !

Dans un contexte d'accumulation de mesures défavorables aux fonctionnaires, le gouvernement, par le biais de la DGAFP, a annoncé lors d'un groupe de travail avec les OS le vendredi 25 mai, une nouvelle série de mesures particulièrement inquiétantes, touchant au statut des agents de la Fonction publique :

- La réduction du champ de compétence des CA. Celles-ci seraient ainsi complètement vidées de leurs substances et perdraient l'examen des actes liés aux positions statutaires (détachement entrant, disponibilité, intégration, réintégration, démission) mais aussi ceux liés à la mobilité, **aux mutations et aux promotions** ! Ainsi, les syndicats perdraient toute possibilité de veiller aux respects des règles de gestion et de pouvoir défendre les intérêts d'agents qui seraient lésés.
- L'administration crée une nouvelle sanction, l'exclusion temporaire des fonctions de trois jours, qui pourrait venir frapper un fonctionnaire d'Etat sans que celui-ci puisse être défendu lors d'une CAP, bafouant ainsi le principe du droit d'être défendu, régissant tout vie démocratique.
- Le périmètre des CAP serait modifié. Alors que jusqu'à présent, une CAP traitait les questions des agents appartenant à un corps, désormais, celles-ci seraient étendues aux questions des agents appartenant **à une catégorie, par Ministère**. Il y aurait donc ainsi, plus qu'une seule CAP pour examiner les situations de tous les agents de catégorie A (quelque soit le grade) des MEF.

Evidemment, toutes ces mesures, qui signeraient la fin du paritarisme telle que nous l'avons connu jusqu'à présent, sont envisagées au nom du sacrifice que l'on doit faire sur l'autel de la simplification et de la modernisation de l'Action Publique.

Les cadres et cadres supérieurs doivent avoir à l'esprit que ces mesures compromettraient substantiellement la défense de leurs intérêts individuels. Comment croire en effet que leurs problématiques, très spécifiques, pourraient être défendues efficacement au sein de grande structures examinant les situations de dizaines milliers d'agents appartenant à une seule catégorie au sein d'un Ministère ...